



Résiliation bail commercial dépôt de bilan

Par **neo113**, le **14/11/2016** à **01:45**

Bonjour,

Je loue, depuis mars 2015, un local commercial. Or, le bail locatif que j'ai signé était de seulement d'un an et le propriétaire ne m'a pas fait resigner de contrat de bail depuis. Aujourd'hui, je dépose le bilan et souhaite quitter les lieux. Comment dois-je prendre ? Quel est le délai de préavis auquel je suis tenu.

Merci beaucoup :)